

Notice d'emploi des chaudières

THEMIS 123 / 123 V

THEMIS 219 / 219 V

THEMIS 223 / 223 V

Saunier Duval 

PRÉSENTATION

La chaleur nécessaire pour votre confort est désormais fournie par une chaudière murale à gaz **Saunier Duval**.

Lisez et conservez cette brochure : vous y trouverez de précieux conseils qui vous aideront à bien connaître votre appareil et à profiter au maximum des services que vous attendez de lui.

Selon son type, votre chaudière vous fournira les services suivants :

-**THEMIS 123 , 123 V**:chauffage seul
-**THEMIS 219 , 219 V , 223 , 223 V** :double service (chauffage et eau chaude instantanée).

- **Les modèles V** sont prévus pour raccorderment sur une installation de Ventilation Mécanique Contrôlée.
- **Les autres modèles** sont raccordés à un conduit d'évacuation des gaz brûlés à tirage naturel.

Rappel : L'installation de ces chaudières doit être réalisée par un installateur qualifié et doit être conforme aux textes officiels en vigueur, notamment :

- Arrêté du 2 août 1977
- DTU 61.1 (installations de gaz)
- Normes NF C 15.100 pour les raccordements électriques et, en particulier, l'obligation de raccordement à une prise de terre.
- Règlement Sanitaire Départemental,

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Chauffage central

Ces chaudières ont une puissance en chauffage ajustable à la mise en service :

- Entre 8 et 18,6 kW pour **THEMIS 219 et 219 V**
- Entre 8,7 et 23,3 kW pour **THEMIS 123 , 123 V et THEMIS 223 , 223 V** (entre 9 et 23,3 kW en AP / AB).

Cette adaptabilité garantit, en évitant toute surpuissance exagérée, les meilleures conditions de confort et d'économie.

Eau chaude sanitaire

Les chaudières **THEMIS 219 et 219 V , THEMIS 223 et 223 V** fournissent de l'eau chaude instantanée. A l'ouverture d'un robinet d'eau chaude, le brûleur s'allume immédiatement et la régulation intégrée

vous permet d'obtenir de l'eau à température sensiblement constante, cette température dépendant du débit d'eau chaude demandé.

De plus, vous disposez, si nécessaire, de la puissance maximale de l'appareil pour la production d'eau chaude même si la puissance a été réduite pour les besoins du chauffage central.

Spécial modèles V

Ces appareils, prévus pour être raccordés sur la bouche d'un conduit de Ventilation Mécanique Contrôlée, sont équipés d'un dispositif de sécurité intégré qui provoque l'arrêt de la chaudière si, pour une raison quelconque, l'aspiration de la ventilation mécanique n'est plus suffisante.

Caractéristiques en Butane (G30) et Propane (G31)

	THEMIS 223-123		THEMIS 219	
	butane (G30)	Propane (G31)	Butane (G30)	Propane (G31)
Pression alimentation	28 mbar	37 mbar	28 mbar	37 mbar
Débit à puissance maximale	2,05 kg/h	2,05 kg/h	1,78 kg/h	1,78 kg/h
Débit à puissance minimale	0,83 kg/h	0,83 kg/h	0,79 kg/h	0,79 kg/h

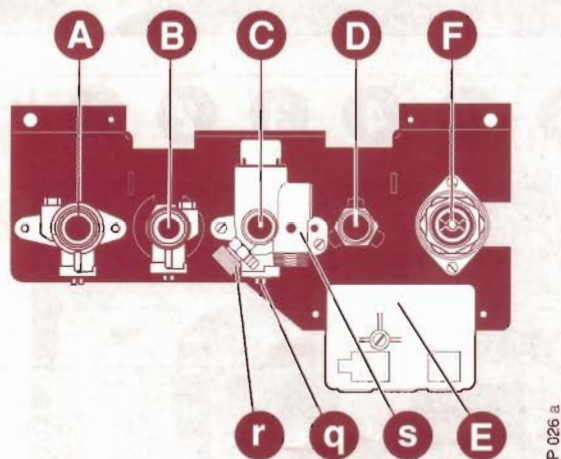
PLAQUE DE RACCORDEMENT

La plaque de raccordement est équipée de gauche à droite, de :

- A - retour chauffage avec manette de remplissage (m).
- B* - arrivée eau froide avec manette de remplissage (p).
- C - départ chauffage avec robinet d'isolement (q), vis de vidange (r) et soupape de sécurité (s).

- D* - départ eau chaude sanitaire.
 - E - bornier de raccordement électrique.
 - F - arrivée gaz avec robinet à clapet.
 - G* - disconnecteur.
- * Uniquement sur chaudières double service.

Plaque de raccordement sans disconnecteur et sans remplissage .



Plaque de raccordement avec disconnecteur et avec remplissage .

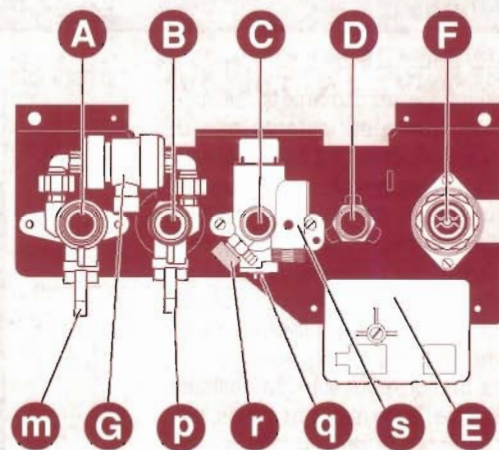


Fig. 1

VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES

Avant de mettre en service votre chaudière:

- Ouvrir le robinet du compteur à gaz;
- S'assurer que l'appareil est alimenté électriquement;
- Vérifier que la pression au manomètre (6) est de 1 bar minimal (même si la chaudière ne doit servir que pour la production d'eau chaude). Si ce n'est pas le cas agir comme suit:

- La plaque de raccordement comporte le disconnecteur Saunier Duval

Placer les manettes (m) et (p) en position remplissage (fig. a).

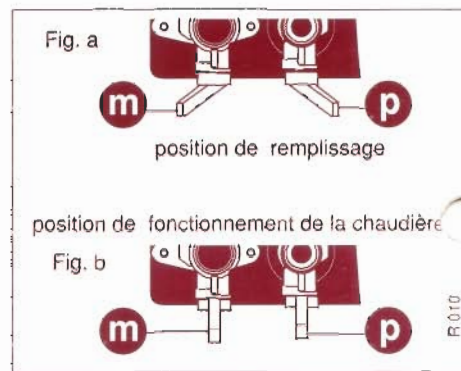
Lorsque l'aiguille du manomètre (6) est remontée entre 1 et 2 bars, tourner la manette (m) vers la droite jusqu'en butée et la manette (p) vers la gauche jusqu'en butée (fig. b).

- La plaque de raccordement n'est pas équipée du disconnecteur Saunier Duval:

Utiliser le robinet de remplissage prévu sur l'installation

Dans les deux cas :

- S'assurer que la vanne d'isolement départ (q) du chauffage central est ouverte : la fente de la vis doit être dans le sens de l'écoulement.



ALLUMAGE

- Appuyer sur le bouton poussoir (1) et le maintenir enfoncé. Le gaz alimente la veilleuse. Laisser déborder quelques instants afin de chasser l'air contenu dans les canalisations.
- Sans relâcher le bouton poussoir, appuyer sur l'allumeur piézo électrique (3) afin de créer une étincelle : la veilleuse s'allume.
- Maintenir le bouton poussoir (1) enfoncé pendant encore environ 20 secondes afin de permettre l'échauffement du thermocouple et l'armement du dispositif de sécurité.
- Relâcher le bouton poussoir : la veilleuse doit rester allumée. Si ce n'est pas le cas, cela signifie que le dispositif de sécurité ne s'est pas armé. Il suffit de recommencer l'opération. La chaudière est alors prête à fonctionner.

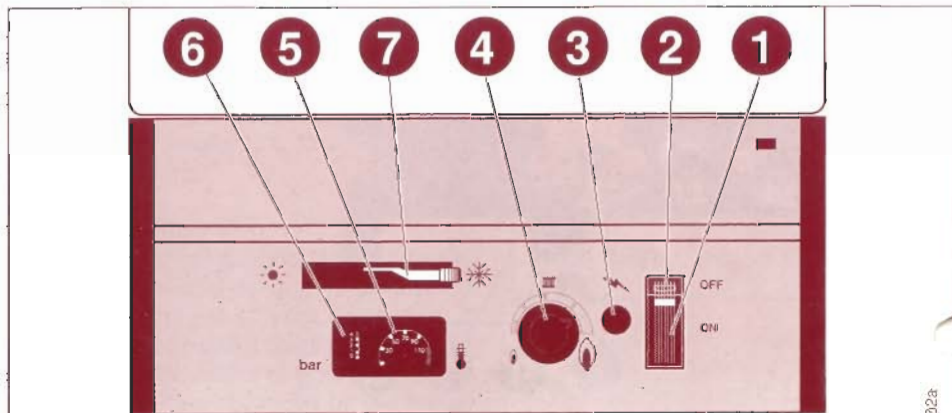


Fig. 2

Chauffage et eau chaude:

- Orientez le selecteur (7) sur * (hiver).
- Affichez sur votre thermostat d'ambiance la température intérieure que vous désirez. En fonction des besoins, ce thermostat commandera automatiquement l'allumage ou l'extinction du brûleur.
- Afin d'obtenir les meilleurs conditions de confort et d'économie, il est nécessaire de régler la température de l'eau de chauffage selon la température extérieure.

Effectuez ce réglage à l'aide du bouton (4) en partant du raisonnement suivant :

- plus il fait froid à l'extérieur, plus il faut que l'eau alimentant le chauffage soit chaude (bouton tourné dans le sens des aiguilles d'une montre vers le repère le plus élevé) ;
- ramenez ce bouton dans l'autre sens lorsque la température extérieure s'élève.
- Vous pouvez contrôler en toute circonstance la température de l'eau de chauffage indiquée par le thermomètre (5).

Nota : L'action d'ouvrir un robinet d'eau chaude donne priorité à la fonction sanitaire.

Eau chaude sanitaire seule :

- Orientez le selecteur (7) sur ☀ (été), la chaudière assurera uniquement la production d'eau chaude sanitaire.
- Ouvrez un robinet d'eau chaude. La régulation intégrée à l'appareil modulera automatiquement le débit de gaz au brûleur afin de maintenir la température de l'eau sensiblement constante. La température fournie dépend du débit choisi directement au robinet.

Nota : Lors d'un puisage d'eau chaude, la température indiquée par le thermomètre (5) ne correspond pas à celle de l'eau chaude.

Arrêt de la chaudière :

- Appuyez sur le bouton poussoir (2), ce qui provoque d'une part la coupure électrique de la chaudière et d'autre part la fermeture du robinet gaz.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Une installation de chauffage central ne peut pas fonctionner correctement si elle n'est pas entièrement remplie d'eau, et bien débarrassée de l'air contenu à l'origine.

Si ces conditions ne sont pas remplies, on doit s'attendre à :

- Du bruit dû à l'ébullition de l'eau dans la chaudière: vérifiez la pression indiquée au manomètre (6). Si celle-ci descend au-dessous de 1 bar, ajoutez de l'eau comme indiqué au chapitre «Vérifications Préliminaires» (il est normal que la pression lue au manomètre soit plus basse à froid qu'à chaud).

- Du bruit de chute d'eau dans les radiateurs: purgez l'air contenu dans les radiateurs et réajustez la pression.

Si les apports deviennent trop fréquents, avertissez votre service après-vente car il peut s'agir:

- de fuites légères sur l'installation et dont il faudrait rechercher l'origine;

- d'une corrosion du circuit de chauffage auquel il faudrait remédier par un traitement approprié de l'eau du circuit.

En cas de coupure de gaz

La veilleuse s'éteint et le dispositif de sécurité provoque automatiquement l'arrêt complet de la chaudière.

Lorsque le gaz revient, il faut remettre en service la chaudière en reprenant le processus indiqué au chapitre «Allumage».

En cas de coupure de courant

La chaudière cesse de fonctionner, mais la veilleuse reste allumée.

Dès que le courant revient, la chaudière se remet automatiquement en service.

Sécurité de surchauffe

Sécurité individuelle VMC (modèle V)

Ces dispositifs de sécurité font disjoncter la chaudière. Le réarmement de l'appareil s'effectue en reprenant les instructions indiquées au chapitre "Allumage". Dans le cas où le défaut se reproduit, faire appel à un technicien qualifié.

Nota : Dans le cas d'un raccordement à un dispositif de sécurité collective, un défaut de fonctionnement de la Ventilation Mécanique Contrôlée entraîne la mise en arrêt de la chaudière. L'appareil se remet automatiquement en service sans aucune intervention, dès que le système de sécurité l'autorise.

VIDANGE

Si, en votre absence, il y a risque de gel, il est nécessaire de vidanger l'installation.

Toutefois, pour éviter cette opération, il est possible de faire ajouter par un professionnel qualifié de l'antigel spécial pour les circuits de chauffage.

Pour vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire:

- Fermer le robinet du compteur d'eau.
- Ouvrir un ou plusieurs robinets d'eau chaude.

CHANGEMENT DE GAZ

En cas de changement de nature de gaz alimentant l'installation, il est nécessaire de modifier certains éléments constitutifs du brûleur et de la veilleuse.

De plus, l'adaptation de la **chaudière** pour un fonctionnement à l'air **propané ou butané** impose nécessairement la mise en place d'un régulateur de pression du gaz.

Ces modifications et les **nouveaux réglages** qu'elles supposent ne peuvent être effectués que par un professionnel qualifié.

ENTRETIEN

Aux termes des **arrêtés sanitaires départementaux**, l'entretien des appareils de chauffage est obligatoire ainsi qu'il est obligatoire de faire ramoner le **conduit d'évacuation des fumées**.

Cet entretien consiste, au minimum, en une **visite systématique** annuelle au cours de laquelle le technicien contrôlera plus spécialement les organes de sécurité. Cette visite annuelle peut être réalisée dans le cadre d'un **abonnement d'entretien** dont les différentes variantes peuvent couvrir tout ou partie des interventions concernant le déplacement, la main-d'œuvre et les pièces détachées.

Cet entretien périodique lié à l'utilisation de la chaudière ne saurait être confondu avec la garantie due par le **constructeur** et couvrant la déficience éventuelle **d'un composant**. Il ne libère pas l'utilisateur **des travaux de ramonage ou autre entretien** afférent à l'installation proprement dite.

GARANTIE

Pour que la garantie de la **chaudière** soit effective, appeler, dès la fin des travaux **d'installation**, la station technique agréée **Saunier Duval** la plus proche.

Celui-ci effectuera gratuitement les contrôles et **les réglages** de l'appareil, la carte de garantie étant adressée directement par nos soins à l'utilisateur.